

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24703**

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Métiers de la mode - vêtements

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 8	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la titulaire de ce diplôme est en charge de la réalisation des prototypes ou vêtements. Associé à un modéliste ou un technicien des méthodes, il modifie et améliore les processus qui sont associés aux procédés de fabrication des produits textiles. Il peut assurer les tâches suivantes : la coupe sur système informatique (préparation des processus de plans de coupe, des processus de matelassage et de réalisation de la coupe), la production polyvalente, le contrôle qualité sur produit fini.

Il/elle peut intervenir aux différentes phases, de la conception détaillée des modèles, ou pré industrialisation, à l'industrialisation ou conception détaillée.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

entreprises industrielles de matériaux souples, industrie de l'habillement industrie textile,
technicien de l'habillement , agent technique , matériaux souples,

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2505 : Encadrement d'équipe ou d'atelier en matériaux souples

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- technique de conception : développement de produit, esthétique, fonctionnel et technique ; conception, construction d'un modèle en CAO - technique d'industrialisation et de réalisation du produit - économie et gestion - prévention, santé, environnement - mathématiques, sciences physiques et chimiques - langue vivante - français, histoire-géographie-enseignement moral et civique - arts appliqués et culture artistiques - éducation physique et sportive

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°1 fiche RNCP N° 24703 - Développement de produit - Esthétique, fonctionnel et technique	Contextualiser Décoder un cahier des charges esthétique et fonctionnel Répertorier les différentes solutions technologiques Proposer et /ou adapter des solutions technologiques en rapport avec les matériaux, les matériels et les diverses contraintes Evaluer le degré de complexité d'une solution technologique Apporter les modifications nécessaires Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N 24703 - Conception, construction d'un modèle en CAO</p>	<p>Pré concevoir les patrons Exploiter un patronnage industriel Modifier un patronnage industriel en CAO par transformations numériques d'une image de base Produire un fichier vêtement</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°3 fiche RNCP N 24703 - Mathématiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°4 fiche RNCP N 24703 - sciences Physiques et Chimiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. <p>- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°5 fiche RNCP N 24703 - industrialisation du produit</p>	<p>Identifier les contraintes liées au contexte d'utilisation Décoder et exploiter une fiche technique de matériaux, de fournitures, un étiquetage, des résultats d'essais, Effectuer tout ou partie de la gradation d'un produit en C.A.O. S'assurer de la conformité des matériaux, Participer à l'élaboration du dossier d'industrialisation du produit.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°6 fiche RNCP N 24703 - pratique professionnelle en entreprise</p>	<p>Etablir et mettre en oeuvre le processus de matelassage et de découpage Réaliser des opérations de montage et de finition dans l'exécution d'une pré série Suivre l'exécution d'une pré série Identifier et choisir les moyens de communications adaptés.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°7 fiche RNCP N 24703 - projet de réalisation d'un prototype et contrôle qualité</p>	<p>Situer l'objet de l'étude Modifier une toile en tracé à plat Rectifier le patronnage après essayage Réaliser le prototype d'un modèle Evaluer la conformité esthétique et fonctionnelle du prototype Concevoir un placement en C.A.O. Contrôler l'application de la qualité au poste de travail Contrôler la qualité des produits finis au regard du cahier des charges Transmettre oralement</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°8 fiche RNCP N 24703 - Economie-Gestion</p>	<p>- Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle - Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°9 fiche RNCP N 24703 - Prévention, santé, environnement</p>	<p>- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème - Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident - Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques - Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées - Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°10 fiche RNCP N 24703 - Langue vivante</p>	<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°11 fiche RNCP N 24703 - Français</p>	<p>- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°12 fiche RNCP N 24703 - Histoire géographique /Enseignement moral et civique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Comprendre les enjeux liés au développement durable - Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation - Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°13 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°13 fiche RNCP N 24703 - Arts appliqués et cultures artistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création - Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°14 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°14 fiche RNCP N 24703 - EPS obligatoire</p>	<p>Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°15 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°15 fiche RNCP N 24703 - Langue vivante Facultative</p>	<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère (épreuves facult. LV) <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°16 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°16 fiche RNCP N 24703 - EPS facultative</p>	<p>Compétences de niveau 5 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°17 de la fiche n° 24703 - BLOC DE COMPETENCES N°17 fiche RNCP N 24703 - Mobilité facultative	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger - Caractériser le contexte professionnel étranger - Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger - Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19/05/2009

première session 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :